EXPOSANTS

L'ÉDUCATION,
UNE RICHESSE À PROTÉGER

26e COLLOQUE PÉDAGOGIQUE

26 et 27 mars 2026
Palais des congrès de Montréal

— ALLIANCE
DES PROFESSEURES
ET PROFESSEURS
DE MONTRÉAL —

GUIDE DES EXPOSANTS

BIENVENUE AU SALON !

Voici des informations utiles et des mesures à respecter pour le bon déroulement de l'exposition.

EMPLACEMENT

Le Salon des exposants est situé à l'intérieur des salles 517 A et B, à proximité des escaliers mécaniques menant au 5e niveau du Palais. Le Salon avoisine les grandes salles de conférences (517 C et D) où se tiendront la plénière d'ouverture et le mot de clôture.

HEURES D'OUVERTURE DU SALON

Jeudi 26 mars : de 8 h à 17 h
Vendredi 27 mars : de 8 h à 14 h 30

Pour les exposants, les portes ouvriront à 7 h 30 lors des deux journées d'exposition.

DÉCORATEUR OFFICIEL DU SALON

Le décorateur officiel du Salon des exposants est la firme **GES Canada — *serviceinfo@ges.com*.**

La date butoir pour les prix préférentiels (incluant le paiement complet de la commande) est le 9 mars 2026.

RÉCEPTION, TRANSPORT ET MANUTENTION DES MARCHANDISES

Le quai de chargement est situé **au 163, rue Saint-Antoine Ouest**. Vous y aurez accès **à compter de 13 h 30 jusqu'à 19 h le mercredi 25 mars**.

À noter : Ce quai n'est pas un lieu d'entreposage. Pour vos besoins d'entreposage avant ou après l'événement, communiquez avec GES Canada qui peut se charger du transport de vos marchandises du quai de déchargement à votre kiosque. Des chariots seront également disponibles pour transporter votre matériel manuellement. Le stationnement est interdit au quai.

MONTAGE DES KIOSQUES

Les kiosques seront remis aux exposants **à compter de 13 h 30 le mercredi 25 mars**. Leur mise en place doit être terminée à **19 h** et la salle devra alors être libérée. Les locaux du Salon des exposants seront verrouillés jusqu'à 7 h 30 le jeudi 26 mars.

ÉQUIPEMENT DE BASE DES KIOSQUES

Chaque kiosque est muni de tentures ignifugées bleues accrochées à des tringles métalliques s'élevant à 8 pieds au fond du stand et à 3 pieds de chaque côté. On y trouve également une table d'environ 6 pieds de longueur sur 2 pieds de largeur recouverte d'une nappe, deux chaises et une corbeille à papier. Une affiche d'identification de 8 pouces sur 48 pouces fait également partie de l'équipement de base fourni par le décorateur officiel du Salon des exposants, la firme GES Canada. **Veuillez s'il vous plaît préciser le nom à imprimer sur l'affiche s'il diffère de celui de la facturation.**

TABLE SOLO

Les personnalités du Web et créateurs ont accès à une table solo d'une dimension d'environ 6 pieds sur 2 pieds. L'espace est muni d'une table accompagnée de 2 chaises, sans séparation, selon l'espace disponible et le choix des promoteurs. L'affiche d'identification n'est pas fournie pour les tables solos. Vous devez fournir votre matériel d'identification.

KIOSQUES SURDIMENSIONNÉS

Les exposants qui disposent d'un kiosque déjà identifié au nom de leur entreprise doivent s'assurer que les dimensions de ces installations n'excèdent pas 8 pieds en hauteur, 10 pieds en largeur et 10 pieds de profondeur. Afin de respecter l'harmonie d'ensemble et de ne pas nuire aux kiosques voisins, il est demandé de limiter à 50 pouces la hauteur des appareils, comptoirs ou matériel d'exposition qui seront installés à plus de 4 pieds du fond du kiosque.

Par ailleurs, les exposants disposant de leur propre kiosque doivent aviser l'Alliance **avant le 4 mars** s'ils ne souhaitent pas l'installation de tringles ou de tentures en fond ou sur les côtés, selon l'espace réservé. Les décorations et les étalages doivent être fabriqués à partir de matériaux ininflammables ou traités contre les incendies selon une méthode éprouvée.

ÉQUIPEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

MOBILIER ET DÉCORATION

Pour toute demande supplémentaire de mobilier, de supports d'étalage ou de plantes, vous devez vous adresser au décorateur officiel, la firme GES Canada, dont un représentant sera sur place lors du montage et du démontage du Salon. Commandez par le formulaire en ligne que vous trouverez à l'adresse *https://ordering.ges.com/CA-00070465*.

ÉLECTRICITÉ ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le Palais des congrès offre **de façon exclusive** les services d'électricité, WiFi haute vitesse, internet filaire, etc.. Veuillez passer vos commandes en ligne au : *https://pcm.ungerboeck.net/prod/app85.cshtml?aat=4875584b743073647072302b6249366b2f72647234767a38386c564344742b53446651655937496e46796b3d&LangCode=01*.

Pour profiter des prix anticipés, vous devez passer votre commande au plus tard **le 10 mars 2026**.

L'Alliance offre un accès Internet sans fil de base (5 Mb/s) à tous les exposants. Si ce forfait n'est pas suffisant pour vos besoins, vous devez commander le forfait supérieur au Palais des congrès.

Information de connexion

Identifiant : Alliance_Colloque
Mot de passe : APPM2026

MANUTENTION

Pour la manutention et le transport des palettes de matériel, seuls les opérateurs du Palais des congrès et de GES Canada sont autorisés à circuler avec des chariots élévateurs du quai de chargement jusqu'au Salon des exposants, à la salle 517AB. Voir le formulaire sur le site de GES Canada (*https://ordering.ges.com/CA-00070465/material_handling*) si vous avez des palettes à transporter.

SERVICES AUDIOVISUELS

Ces services sont offerts **par un fournisseur officiel du colloque sans exclusivité**. Si vous n'avez pas de fournisseur, **contactez-nous par courriel à l'adresse *communications@alliancedesprofs.qc.ca*** pour le suivi auprès du fournisseur de l'Alliance.

MESURES DE SÉCURITÉ

Les armoires contenant les tuyaux d'incendie doivent être accessibles et apparentes en tout temps. Il en va de même du tableau d'alimentation électrique. Aucun fluide ou substance inflammables ne peut être utilisé ou exposé dans les kiosques.

L'exposant est responsable de ses marchandises en exposition. Il lui revient de les assurer contre la perte ou la détérioration. Il lui revient également de prévoir leur surveillance pendant la durée du Salon et lors de leur transport à l'intérieur et à l'extérieur du Salon. Les articles de valeur doivent être mis en sûreté chaque soir. En dehors des heures d'ouverture, le Salon sera fermé par un système de portes magnétiques. De plus, le Palais dispose d'une équipe de gardiens de sécurité pour l'ensemble de l'immeuble, de soir et de nuit. Toutefois, le Palais n'est nullement responsable en cas de dommage, perte ou vol.

PRÉSERVATION DE L'IMMEUBLE

Aucune enseigne ni aucun autre objet ne devront être fixés aux murs ou aux appareils électriques. L'utilisation de punaises, de ruban adhésif, de clous, de vis, de boulons ou de tout autre outil susceptible d'endommager le plancher ou les murs est interdite. De plus, aucun objet ne devra être fixé sur les rideaux des kiosques ; toutefois, il est possible de suspendre des éléments au support métallique à l'aide de crochets, gracieusement fournis par le personnel de GES Canada.

PUBLICITÉ ET PROMOTION

La publicité et la distribution d'articles-réclames devront être limitées à l'aire du kiosque réservé par l'exposant. Il est donc exclu que du matériel publicitaire ou autre soit déposé sur les chaises des salles de réunion du colloque, sans permission expresse du Comité organisateur du colloque. Les mêmes consignes s'appliquent pour la vente directe ainsi qu'aux conférenciers.

Le Comité organisateur se réserve le droit d'interdire la distribution de dispositifs bruyants ou de matériel allant à l'encontre des valeurs prônées par l'organisation, de même que de matériel susceptible de compromettre la santé et la sécurité des participantes et participants.

DÉMONTAGE DES KIOSQUES

Les heures de sortie au quai de déchargement du Palais des congrès sont comprises **entre 14 h 30 et 20 h le vendredi 27 mars**.

RESPONSABILITÉ

Ni l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal, ni ses représentants, ni l'entrepreneur chargé de la décoration, pas plus qu'aucun membre du Comité organisateur du colloque ne pourront être tenus responsables de toute blessure, perte ou détérioration qui pourraient affecter l'exposant ou les employés de l'exposant ou ses marchandises, quelle qu'en soit la cause. L'exposant, en signant le contrat, libère expressément les associations, les personnes et le Comité nommés ci-dessus de toute réclamation, quelle qu'elle soit, relative à une perte, à une détérioration ou à une blessure.

ALEXIS RICHARD

Responsable du Salon des exposants, de la publicité et des commandite**s**

communications@alliancedesprofs.qc.ca

SALON DES EXPOSANTS

26 ET 27 MARS 2026 • PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL • SALLES 517 A ET B

ADP-Pédago (Les Messageries ADP)	**407**
Alec-eduMedia	**504**
Alliance des professeures et professeurs de Montréal	**301-303**
Alloprof	**501**
Arrimage	**115**
Association des cinémas parallèles du Québec	**214**
Association pour la santé publique du Québec	**503-505**
Bayard Canada	**306**
Beneva	**111-210**
Bouger pour Réussir	**510**
Brault & Bouthillier	**302**
Caisse Desjardins de l'Éducation	**305-307**
CASIOPE (Centre d'aide et de soutien aux intervenants et organismes en petite enfance)	**416**
Centre des enseignantes et enseignants du CSSDM (CEE)	**513**
Centre des musiciens du monde	**518**
C'est moi le chef !	**419**
Château Ramezay - Musée et site historique de Montréal	**315**
Chenelière Éducation (TC Média Livres)	**100-101-102-103-104-106**
Comité environnement	**116**
Comité féministe	**112**
Comité LGBTQ2S+ et allié·e·s	**114**
Communication-Jeunesse	**502**
Coop de solidarité Jardinons	**316**
Coop FA	**415**
Copibec	**512**
Croisières AML	**516**
CSS de Montréal - Service des technologies de l'information	**507**
Debout pour l'école	**517**
Distribution HMH	**108**
Druide informatique	**200**
École nationale de l'humour	**117**
Éditions de l'Envolée	**202-204-206**
Élections Québec	**417**
ERPI	**105-107**
Évadi	**514**
Facile à lire	**405**
fdmt	**310**
Fédération autonome de l'enseignement (FAE)	**300**
Fédération des caisses Desjardins du Québec	**311-410**
Fino Éducation	**217**
Fondaction	**110**
Geocan Conception & Design	**506**
Hydro-Québec - Éducation	**211-213**
Insertion professionnelle des enseignants du CSSDM	**511**
Lab22 - Laboratoire d'innovations sociales et environnementales	**216**
Le Curieux	**413**
Les Éditions Alaska	**403**
Les Éditions CEC inc.	**201-203-205-207**
Les Éditions Passe-Temps	**401-500**
Les Éditions RDL	**406**
Les Flos	**519**
Librairie Monet	**404**
Maison théâtre	**313**
Méga Éditions	**304**
MEM- Centre des mémoires montréalaises	**215**
MU	**411**
Musée de l'Holocauste Montréal	**312**
OPEQ (Ordinateurs pour les écoles du Québec)	**317**
Opéra de Montréal	**515**
Oxfam-Québec	**412**
Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal	**314**
Prestigo - spectacles jeunesse	**113**
SACCADE - Centre d'expertise en autisme	**414**
Spectrum matériel pédagogique	**400-402**
Stages en enseignement	**509**
Théâtre Aux Écuries / Théâtre de la Pire Espèce	**212**

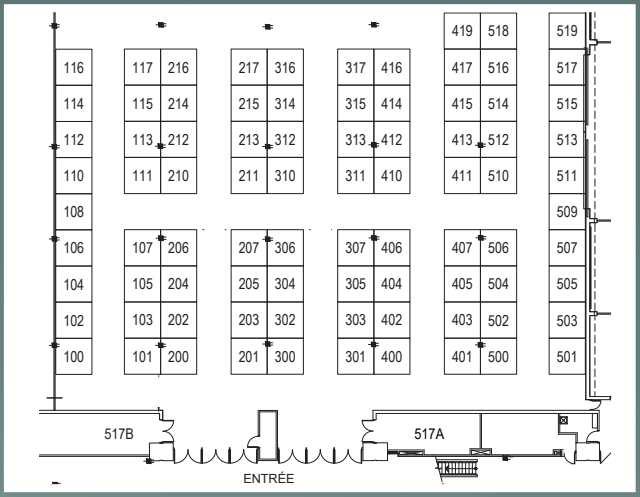

8225, boul. Saint-Laurent, Montréal (Québec) H2P 2M1
Téléphone : 514 383-4880 • *alliancedesprofs.qc.ca*

— ALLIANCE DES PROFESSEURES ET PROFESSEURS DE MONTRÉAL —